

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXI^e Année.

N° 8.

15 Août 1886

Gestion militaire fédérale en 1885.

Le rapport du département militaire fédéral sur sa gestion en 1885 contient d'intéressants renseignements sur la marche de notre organisation militaire durant l'année écoulée. Nous en extrayons, comme nous l'avons fait ces années dernières, les données qui nous paraissent devoir le mieux mériter l'attention de nos lecteurs.

Voici d'abord la liste des *lois*, *ordonnances*, *instructions* et *règlements* adoptés pendant l'année, en exécution de la loi sur l'organisation militaire :

Arrêté fédéral concernant l'introduction définitive du règlement d'administration pour l'armée suisse, du 27 mars 1885.

Arrêté fédéral concernant l'acquisition de la place d'armes de Frauenfeld, du 22 décembre 1885.

Ordonnance concernant les indemnités d'équipement aux officiers et aux adjudants-sous-officiers, du 9 janvier 1885.

Ordonnance concernant les contrôleurs d'armes des divisions, du 20 janvier 1885.

Arrêté approuvant les états d'équipement des caisses de cordonnier et de tailleur, du 23 janvier 1885.

Arrêté concernant les cibles d'infanterie I à IV, du 10 février 1885.

Arrêté modifiant le § 7 (chaussure) du règlement d'habillement, du 24 février 1885.

Arrêté concernant l'ordonnance pour les voitures de guerre des troupes d'administration, du 9 mars 1885.

Ordonnance concernant la remise et la vente des cartes topographiques suisses, du 7 avril 1885.

Arrêté concernant l'ordonnance sur les mortiers de 12 cm. et sur les chars de transport de la munition des mortiers et des canons de 12 cm., du 14 avril 1885.

Ordonnance sur le remboursement de la taxe militaire payée pour service manqué, lorsque ce dernier a été fait subséquemment, du 24 avril 1885.

Ordonnance concernant la nomination et la promotion des officiers et des sous-officiers, du 24 avril 1885.

Arrêté concernant la dragonne des sabres d'officiers, du 27 juin 1885.